

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),**

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n° 1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,

Vu la note d'organisation IRSN n° 53 modifiée relative aux délégations de pouvoirs et délégations de signature,

**DECIDE**

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Dominique LECOQ**, Chef de l'Unité de Maintenance et Logistique (UML) du PSE-SANTÉ/SMERI, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

**Article 2 :** Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

**Article 3 :** La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le

**28 JAN. 2020**

Le Directeur général de l'IRSN

Jean-Christophe NIEL



## Note de nomination

N° : PSE 00041

Affectation	PSE-SANTE/SMERI/UML	
Émis-le	6 janvier 2020	au Vésinet
Référence(s)	Note d'organisation PSE n°00003 - Ind. 2	

- À compter du
  - 6 janvier 2020,
  - Monsieur Dominique LECOQ
- est nommé
  - responsable de l'Unité de Maintenance et Logistique (UML)
- Cette nomination prendra fin au plus tard le 5 janvier 2023.
- Toute nomination antérieure le concernant est abrogée.

**Jean-Michel BONNET**



**Directeur du Pôle Santé**